

**Règlements Challenge Achigan 2021de Pro Pêche VG**  
**1-866-285-1377**  
   
   
**1- L’enregistrement : Les participants doivent s’enregistrer en tant qu’équipe. Une équipe est composée d’un ou deux pêcheurs.**  
  
**2- Les départs** **débuteront  à 7h00 au débarcadère de la municipalité de Lac Sainte –Marie (ou selon l'officiel dû aux conditions météorologiques) par intervalle d’environ 10 secondes entre les équipes et le retour se fait au même endroit pour 16h00. Les équipes devront débourser des frais de 8$ pour le stationnement**  
   
**3- Les rangs au départ sont déterminés par la date d’inscription de l’équipe, identifiés par un numéro sur le moteur principal.**  
   
**4- Avant le départ (7h00),** **le responsable de l’équipe** **s’assure d’avoir acquitté le montant d’inscription de 200$.  Et de s'assurer que son embarcation a été inspectée par un officiel et d’être sur l’eau prête pour le signal de son départ à partir de 7h00. Le numéro de son équipe visible de chaque côté de son moteur hors-bord, détermine son rang de départ.**  
   
**\*Prévoir votre arrivée tôt le matin pour être fin prêt.**  
  
**5- Le CHALLENGE ACHIGAN de Pro Pêche Vallée VG se déroule au lac Saite-Marie qui est situé dans les zones de pêche 10.  Les participants doivent respecter les règlements de pêche du Québec en vigueur, ainsi que les règlements de la navigation.**  
  
**6- Durant les heures de tournoi les participants ne peuvent descendre de leur embarcation, sauf à la station d’enregistrement ou avec l'accord d'un officiel (1-866-285-1377) ou à cause des conditions météorologiques sévères.**  
   
**7- Un participant ne peut s’approcher à moins de 20 mètres d’une autre embarcation.**  
  
**8- Seulement cinq (5) achigans peuvent être gardés en tout temps dans une embarcation et seulement les leurres artificiels sont permis**  
  
**9- Chaque embarcation doit avoir obligatoirement un vivier fonctionnel au départ.**  
  
**10- Les participants peuvent se déplacer sur le plan d'eau à tous les endroits accessibles en bateau à partir du lieu de départ.**  
 

**11- Des surveillants seront sur les plans d’eau durant les heures de tournois. Un officiel** **peut procéder à certaines vérifications en tout temps durant la journée.**  
  
**\* ATTENTION Tout manquement à un des articles 5 à 11 peut entraîner une disqualification par un officiel, ceci sans remboursement de l'inscription et la décision est sans appel.**  
  
**12- Tous les poissons seront remis vivant à l’eau après la pesée officielle de chaque équipe. Si l’un d’eux ne peut partir correctement, l’équipe qui l’a capturé en prendra possession. Une pénalité de huit (8) onces par poisson mort sera retranchée à l'équipe en cause.**   
  
**13-Tous les participants doivent porter leur veste de flottaison visible lorsque leur embarcation se déplace avec le moteur principal et le conducteur doit être attaché au cordon de l'interrupteur d'urgence (kill switche). À la deuxième occasion, soit après un premier avertissement, une équipe qui est vu sans veste de sauvetage durant la journée, recevra  automatiquement une pénalité d’une livre lors de la pesée officielle.**  
  
**14- Pour la protection de nos lacs concernant les espèces envahissantes, il est souhaitable que vous laviez votre embarcation dans un des nombreux points de service gratuit le long de la route 105. Vous êtes aussi invité à consulter Google: Espèces exotiques envahissantes.**  
  
**15- Toutes les équipes doivent se rapporter à la fin de l’étape, même celles qui n’ont aucune prise. Ceci pour une question de sécurité.**  
  
**16-** **La remise des bourses et des prix de participations se fait immédiatement à la station d’enregistrement près du débarcadère à la fin de la pesée officielle de toutes les équipes, soit vers 17h00.  Les cinq premières positions sont payantes, soit 50% des inscriptions vont à la première position, 25% à la deuxième, 15% à la troisième et 5% pour la quatrième. La cinquième  position recevra un certificat cadeau de 200$. L’administration se garde 5% pour les frais de la journée.**  
   
**17- S’il y a une égalité, l’argent de la position suivante sera partagé entre les équipes qui ont un poids égal.**  
   
**18- Cinq (5) achigans par équipe. Uniquement les achigans d’une longueur de 30cm et plus seront acceptés.**  
   
**19- Le plus gros achigan LUNKER (et la deuxième) de la journée est** **optionnelle. Pour être éligible, le lunker doit être bien vivant, c’est-à-dire se tenir seul (30 sec) en position de nage. Seulement un choix par équipe. Le plus gros achigan recevra 75% du montant total et 25% au deuxième plus gros.**  
   
**20- Toute décision de la part d’un officiel est finale et sans appel.**  
   
**21- OFFICIELS BÉNÉVOLES 2020: Mireille ERICKSEN, Hector HUBERT, Jacques CARRIÈRE. Ruth et Gina.**  
 